



Des filles; Des chiffres!
GESTION COMPTABLE

Frais médicaux

Professionnel de la santé reconnus (inscrire seulement les frais médicaux non remboursés par vos assurances)

	Déductible		Montant total
	Provincial	Fédéral	
Acupuncteur	oui		
Audiologiste	oui		
Audioprothésiste	oui		
Chiropraticien	oui		
Chirurgien	oui		
Diététicien	oui		
Ergothérapeute	oui		
Frais dentaires	oui		
Frais d'examens médicaux	oui / avec ordonnances		
Homéopathe	oui		
Infirmier, Infirmière	oui		
Inhalothérapeute	oui		
Kinésiologue			
Maladie coeliaque (produits alimentaires sans gluten, laboratoire, procédure ou service)	oui	Attestation écrite	
Massothérapeute			
Médecin	oui		
Médecine chinoise			
Naturopathe	oui		
Nutritionniste autorisé seulement	oui		
Orthophoniste	oui		
Osthéopathe	oui		
Pharmacien	oui		
Physiothérapeute	oui		

Podiatre	oui
Podologue	
Prescription ou médicaments	oui / avec ordonnances
Psychanalyste	oui
Psychoéducateur (professionnels en orthèses et prothèses)	oui
Psychologue Thérapie ou réadaptation)	oui
Psychothérapeute	oui
Sage-femme	oui
Sexologue	oui
Soin de la vue par un optométriste (Opticien)	oui
1) Examen de la vue	oui
2) Frais pour les montures seulement (maximum admissible 200\$)	oui / avec ordonnances
3) Frais pour les verres	oui / avec ordonnances
4) Lentilles de contact	oui / avec ordonnances
5) Autres appareils	oui / avec ordonnances
Thérapeute conjugal et familial	oui
Travailleur social	oui
Vaccins	oui
Autre: Spécifiez:	

Envoyez ce document via votre portail client sur notre site web www.gestion-comptable.ca

Si vous n'avez pas de portail client, veuillez nous contacter au 450-597-8001
15 580 rue de St-Augustin, Mirabel J7N 1X6